



**École Publique
Paul-Émile Victor**

18, rue des Glycines
85150 ST GEORGES DE POINTINDOUX
☎ 02 51 05 68 59 ✉ ce.0851285k@ac-nantes.fr

**PROCES VERBAL
DU CONSEIL D'ECOLE**

Date : Vendredi 9 novembre 2018 de 18h00 à 20h00

Présents : M. PEROCHEAU (Maire), M. GUILLET (Adjoint), M. DELHOMMEAU (DDEN), Mmes PRIGENT, TRICHET, PERAUDEAU, VOYER (représentantes des parents d'élèves), Mme BRACHET (enseignante de la classe de PS/MS), Mme LEMARCHAND (enseignante de la classe de GS/CP), Mme GAILLEMARD (enseignante de la classe de CE1/CE2), Mme RABAUD-LEBLANC (directrice et enseignante de la classe de CM1/CM2).

Excusés : M. PARE, inspecteur de l'Education Nationale
Les membres du RASED
Mme BERTIN (enseignante)

M. PEROCHEAU et M. GUILLET sont venus accompagnés de Mme PEREZ, nouvelle secrétaire de Mairie.

Le conseil d'école valide le procès verbal du conseil d'école du 15 juin 2018.

1. Règlement du conseil d'école

Lecture et vote du règlement du conseil d'école (cf. annexe).

Les dates des prochains conseils d'école sont fixées au **22 mars** et au **14 juin** (18h00-20h00) sous réserve de modification.

2. Révision du règlement intérieur de l'école

Les modifications concernent le paragraphe 3 sur les horaires de l'école (8h45-11h45 ; 13h30-16h30).

3. Bilan de la rentrée 2018

La rentrée a été sereine cette année. Un café-rentrée était proposé aux familles et aux élèves.

L'équipe pédagogique accueille deux nouvelles enseignantes : Mme GAILLEMARD qui a en charge la classe des CE1/CE2 et Mme BERTIN qui prend la classe de CM1/CM2 le mardi.

La répartition par classe est la suivante :

- classe de TPS/PS/MS: 20 élèves (des arrivées en janvier sont prévues),
- classe de GS/CP : 13 élèves,
- classe de CE1/CE2 : 27 élèves,
- classe de CM1/CM2 : 22 élèves, soit un total de 83 élèves.

Le même effectif est attendu pour la prochaine rentrée. Des logements locatifs arrivent sur le marché, deux lotissements sont en cours de construction et un troisième est prévu.

Des décroisements sont mis en place cette année : Mme LEMARCHAND prend les CE1 en début d'après-midi.

Problème de connaissance du budget : évoqué au dernier conseil d'école. Ce point a été abordé lors d'une rencontre avec la CCPA : c'est bien à la Mairie de transmettre l'information qui est disponible au mois de mars. M. PEROUCHEAU et M. GUILLET répondent que non, c'est à la CCPA de le faire.

Le préfabriqué : débat sur le remplacement du préfabriqué qui est vieux, bruyant, peu confortable. Les conditions de travail ne correspondent pas aux besoins des élèves.

M. le Maire est étonné que le plus gros effectif soit dans le préfabriqué. L'école doit faire des efforts : la classe des CE aurait pu rester dans la salle de motricité ou mettre une autre classe dans le préfabriqué. On peut très bien faire la motricité dans le préfabriqué. C'est à l'école de s'adapter.

Les enseignantes indiquent que la salle de motricité est utilisée tous les jours par trois classes et que l'on ne peut pas faire sport dans le préfabriqué !

La Mairie précise que la CCPA connaît la situation, la construction d'une 4^e classe en dur sera votée au budget 2019. Rien n'est fait : les élus vont décider des priorités. Les écoles et les Mairies ne sont plus prioritaires pour les constructions : la priorité est à la sécurisation des écoles. De plus, la DASEN doit donner son avis.

Le DDEN répond que non. C'est au Maire d'appuyer la demande. Le secteur de La Mothe Achard est un secteur dynamique. Il y a un manque de logements en locatif. Il semblerait que les effectifs et la population augmentent dans les 5 ans sur le secteur. Il faut faire attention à la réactivité pour le remplacement du préfabriqué.

Les parents indiquent qu'ils peuvent se rendre à la CCPA ou faire des courriers pour appuyer la demande. Ils font remarquer qu'ils ont constaté, lors de la réunion de rentrée, que le préfabriqué est très bruyant. Ils demandent si la Mairie peut faire quelque chose contre le bruit. M. le Maire répond qu'il faut mettre la classe qui a le plus faible effectif dans le préfabriqué.

Les enseignantes expliquent qu'il n'est pas adapté à des enfants de GS (problème de sanitaires, portemanteaux, éloignement avec la classe de maternelle...).

Problème de ménage cet été dans le préfabriqué : un petit ménage a été fait avant le déménagement des tables et c'est tout. Le préfabriqué n'était pas propre à la rentrée. Les enseignantes demandent à ce qu'un ménage un peu plus poussé soit fait pendant les petites vacances. M. le Maire indique de faire directement la demande à la CCPA.

Le DDEN indique qu'il y a une réglementation : un gros ménage au début des vacances et un plus petit avant la rentrée. Il va se renseigner pour le ménage et l'hygiène à l'école.

Nous avons eu le renouvellement de 5 ordinateurs de la classe mobile.

Les élections des représentants de parents d'élèves se sont déroulées le 12 octobre, il y a eu un taux de participation de 66 %.

Problème récurrent des inscriptions : les familles appellent la Mairie pour inscrire, la Mairie les renvoie à l'école, qui les renvoie à la Mairie.... Des inscriptions ne sont pas transmises à l'école... L'inscription à la Mairie ne facilite pas le travail de la directrice et des enseignantes. La directrice demande s'il est possible d'avoir la délégation pour les inscriptions.

Mme PEREZ indique qu'elle va faire le point sur les procédures d'inscription pour arranger la situation.

Collège public de La Mothe Achard : le conseil école-collège a été mis en place ; les conseils de cycle 3 sont faits avec des professeurs du collège et des enseignants de CM du bassin.

4. Bâtiments scolaires et travaux

Les drapeaux ainsi que la devise nationale ornent la façade de l'école depuis la mi-septembre.

Le bureau de la directrice a été repeint pendant les vacances.

La caméra du visiophone ne fonctionne pas.

Problème avec les robinets des sanitaires des maternelles et ceux de la classe de maternelle : bouton poussoir trop difficile à pousser.

5. Cantine

Depuis la rentrée, c'est très compliqué à la cantine. Deux départs de personnel ont été remplacés par un poste. Il y a très peu de temps à table et pour manger.

Les parents rapportent que des enfants ne voulaient plus aller à l'école le matin car ils redoutaient le temps de la cantine ; les enfants n'ont pas assez à manger.

Le service au plat est proposé depuis la mi-octobre, la situation s'est améliorée.

On peut découvrir le menu du jour sur le visage et les vêtements des enfants. La serviette en papier n'est pas adaptée, celle en tissu l'est, surtout pour les petits. La Mairie indique que les parents ne peuvent fournir la serviette en tissu car on ne peut pas apporter de tissu de l'extérieur et qu'on ne peut pas fournir de serviette en tissu car ce serait trop compliqué pour les laver tous les jours.

Il faut voir avec la CCPA pour le changement de la qualité des serviettes et la taille, surtout pour les plus petits.

6. Projet d'école

Synthèse des axes du projet d'école :

- axe 1 : langage écrit et oral (développer le langage écrit et oral ; écrire et lire avec plaisir) ;

- axe 2 : formation de la personne et du citoyen (développer les conditions pour apprendre et vivre ensemble).

- axe 3 : s'ouvrir à la culture (construire la mémoire des œuvres et des artistes ; s'impliquer dans la vie culturelle locale).

Chaque enseignante adapte le projet d'école à sa classe. Des actions communes sont mises en place :

- axe 1 : participation au journal de l'école, rencontres avec les livres (BCD, lire et faire lire...),

- axe 2 : sensibilisation au handicap avec l'intervention d'une association sur les chiens guides d'aveugles,

- axe 3 : parcours culturel commun (cinéma, journées culturelles).

7. PPMS

L'exercice incendie s'est déroulé en septembre, les classes ont été évacuées en moins de deux minutes.

L'exercice PPMS intrusion-attentat s'est déroulé le 16 octobre. Scénario retenu : danger à l'intérieur de l'école.

Le début de l'exercice devait débiter par un SMS. Les enseignantes étaient averties du jour, mais pas de l'heure. Il est difficile d'avoir un œil constant sur le portable, de plus, le réseau ne passe toujours pas dans l'ensemble de l'école (cela a été vérifié le jour de l'exercice). La directrice est donc venue dans les classes donner l'alerte (2 minutes pour prévenir l'ensemble des classes, ce qui est beaucoup trop long). Les élèves devaient se cacher et rester silencieux. L'exercice a duré 25 minutes, les maternelles ont tenu jusqu'au bout et ont très bien réussi l'exercice.

Suite à l'exercice, plusieurs points ont été soulevés :

- le signal d'alerte : lorsque le danger est à l'extérieur, la directrice peut passer dans les classes ce qui n'est pas le cas lorsque le danger vient de l'intérieur. Les signaux sonores (corne de brume) ne sont pas entendus par tous. L'idéal serait d'avoir une alarme spécifique (comme un signal visuel qui ne fait pas de bruit). Problème avec les portables : est-il possible d'avoir une sonnerie particulière pour ce genre d'exercice ?

- les temps d'accueil posent problème : si l'exercice est déclenché à ce moment là, les parents doivent rester à l'école et faire l'exercice très rapidement.

Ces points ont été transmis à l'inspection académique.

8. Activités culturelles, artistiques et sportives et projets des classes

La classe de neige prévue en janvier a été annulée. Plusieurs facteurs sont entrés en cause (financiers, exclusions de certains élèves...). L'argent bloqué pour la classe de neige est redistribué pour tous les élèves de l'école. Ainsi, il a été possible de réaliser une sortie au cinéma à La Roche sur Yon en octobre pour trois classes. Les CE et les CM vont passer une journée Préhistoire au CAIRN.

Les CM se sont rendus au Vendéspace pour assister aux Internationaux de Tennis.

Un partenariat avec Vendée Eau aura lieu cette année pour toute l'école.

Piscine : les séances débutent en décembre. Le manque de parents qui ont l'agrément a failli compromettre l'ensemble des séances. Il n'y a eu qu'une session d'agrément en septembre, il y en aura une autre en décembre. Il faut ensuite 5 semaines pour obtenir l'agrément car il y a étude du casier judiciaire.

Gymnase : nous avons droit à 14 séances au gymnase de Martinet. L'intervenant en sport pourrait être envisageable à la rentrée 2020. Les CM commencent en février.

Le journal de l'école est reconduit, le prochain numéro devrait paraître en janvier 2019, le second début juillet 2019.

9. Informations et questions diverses

Pas de question.

Fait le 9 novembre 2018.

Le secrétaire de séance,
Mme LEMARCHAND

La directrice,
Mme RABAUD-LEBLANC

**Copie transmise à : Monsieur le Maire,
Monsieur l'inspecteur de l'Education Nationale,
Mesdames et Messieurs les enseignants et membres du RASED,
Monsieur le DDEN,
Mesdames et Monsieur représentants des parents d'élèves.**